



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2410

Attribution d'une subvention de 3 000 euros à l'association Lyon Gym Métropole Chassieu-Lyon pour l'organisation de la compétition régionale de gymnastique fédéral et de trampoline les 1 et 2 avril 2023 à la Halle Diagana à Lyon 9e - Approbation d'une convention d'application financière

Direction des Sports

Rapporteur : Mme NUBLAT-FAURE Julie

SEANCE DU 9 MARS 2023

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 14 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 2 MARS 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 14 MARS 2023

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme BRAIBANT THORAVAL), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2023/2410 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 3 000 EUROS A L'ASSOCIATION LYON GYM METROPOLE CHASSIEU-LYON POUR L'ORGANISATION DE LA COMPETITION REGIONALE DE GYMNASTIQUE FEDERAL ET DE TRAMPOLINE LES 1 ET 2 AVRIL 2023 A LA HALLE DIAGANA A LYON 9E - APPROBATION D'UNE CONVENTION D'APPLICATION FINANCIERE (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 février 2023 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Gym Lyon Métropole Chassieu-Lyon, dont le siège social est situé 33 rue Bossuet à Lyon 6^e, est née de la fusion en 2019 de 2 associations de gymnastique, Lyon Gymnaste et Chassieu Gym. Elle a pour objet la pratique de la gymnastique rythmique et artistique, de loisir comme en compétition. Elle propose également des activités de baby gym ou encore de fitness et développe un programme adapté aux jeunes en situation de handicap mental. Pour la saison 2022/2023, le club compte plus de 1 600 adhérent.es ce qui en fait à présent le plus gros club de gymnastique de France en termes d'effectifs.

L'association Gym Lyon Métropole Chassieu-Lyon organise les 1^{er} et 2 avril 2023 une compétition régionale par équipes féminines et masculines à la Halle Diagana à Lyon 9^e. La gymnastique artistique, la gymnastique rythmique et le trampoline sont mis à l'honneur durant ces 2 jours. Plus de 1 300 gymnastes âgé.es de 10 à 15 ans, de niveau fédéral, issu.es de clubs implantés en Région Auvergne-Rhône-Alpes y participent. Près de 140 bénévoles sont mobilisés quant à eux pour la mise en œuvre de ce rassemblement sportif.

Limiter l'impact environnemental est un des objectifs de cette compétition pour l'équipe organisatrice, en réduisant notamment la production de déchets sur le site. En effet, une équipe composée de bénévoles sera entièrement dédiée à l'élaboration de solutions alternatives proposées au public comme aux participant.es.

L'association a sollicité une aide financière de 5 000 euros pour l'organisation de cette compétition régionale de gymnastique artistique, de gymnastique rythmique et de trampoline par équipes féminines et masculines de niveau fédéral.

Le budget prévisionnel de cette manifestation est de 62 172 euros.

Je vous propose d'allouer une subvention de 3 000 euros à l'association Gym Lyon Métropole Chassieu-Lyon pour l'organisation de cette compétition qui promeut la pratique sportive pour les jeunes et qui intègre des solutions pour limiter son impact environnemental.

Pour mémoire, l'association Gym Lyon Métropole Chassieu-Lyon a perçu en 2023 une subvention de fonctionnement de 32 500 euros pour la saison sportive 2022/2023 par délibération n° 2023/2291 du 19 janvier 2023.

Vu l'avis du Conseil des 6^e et 9^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 3 000 euros est allouée à l'association Gym Lyon Métropole Chassieu-Lyon pour l'organisation d'une compétition nationale par équipes féminines et masculines de niveau fédéral les 1^{er} et 2 avril 2023 à la Halle Diagana à Lyon 7^{ème}.
- 2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2023, ligne de crédit 42013, nature 65748, fonction 326, programme SPANIMAT, opération SPMANI, opération mère SPMA6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET